

MOBILITE INTERNATIONALE

Protection sociale et plan de retraites supplémentaires des dirigeants

Mercredi 11 septembre 2013 – de 8 h 40 à 12 h 30 – FIDAL, 14 bd Général Leclerc, Neuilly

OBJECTIF DE LA MATINÉE

Le contexte économique social et fiscal conduit les dirigeants à davantage de mobilité internationale entraînant des conséquences sur la continuité de leur protection sociale et des incertitudes sur leurs retraites.

Cette situation, dans un monde de plus en plus globalisé, est amenée à se généraliser davantage. Des outils existent permettant de réduire l'incertitude des dirigeants et leurs employeurs.

Cette conférence se propose d'explorer les points suivants :

- **Différence de statut** entre « détachés » et expatriés » au regard de la protection sociale
- Contexte instauré par les **conventions bilatérales et règlements européens de sécurité sociale**
- Impact d'une **carrière internationale** sur les **droits de retraite**
- Problématiques de **transfert des droits de retraite d'un Etat à l'autre** et implications **fiscales**
- Organisation de **plans de retraite internationaux** : les **outils possibles**

Cette matinée se propose de rappeler le cadre juridique et réglementaire actuel, les jurisprudences intervenues et les diverses positions du marché.

Les échanges permettront de répondre aux incertitudes vécues par les entreprises, les professionnels et de leurs attentes.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques, juristes et ressources humaines
- Directeurs et responsables assurances collectives
- Commerciaux et technico-commerciaux « collectives »
- Actuaires, consultants « compensation & benefits »

des compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés de courtage, du conseil...

PROGRAMME - INTERVENANTS

8 h 40 – Café d'accueil

9 h 00 – Introduction de la journée

Laurent GIRETTE Associé, CARITAT

9 h 10 – **Lecture juridique experte des dispositions juridiques et de jurisprudences. Conséquences sur les droits sociaux de prévoyance et de retraite / Implications fiscales**

Michel HALLOPEAU Avocat Associé, FIDAL Pôle Retraite et prévoyance

Isabelle HADOUX-VALLIER Avocat Associé, FIDAL-Pôle Retraite et prévoyance

Cédric DESCHAMPS Avocat associé, FIDAL – Département Droit Fiscal

10 h 40 – Pause-café

11 h 00 – **Organisation de plans de retraite internationaux**

Michel HALLOPEAU Avocat Associé, FIDAL

Isabelle HADOUX-VALLIER Avocat Associé, FIDAL

12 h 00 – **Témoignage - Retour d'expériences d'entreprises sur la protection sociale de leurs dirigeants à l'international**

Jean CANEL Consultant, FIDAL - Pôle Retraite et prévoyance

animé par **Laurent GIRETTE**

Consultant Expert Prévoyance et Retraite, Président B&V

12 h 30 – Fin de la matinée

CONTACTS

Informations pédagogiques / Programme :

Laurent GIRETTE - laurent.girette@caritat.com - Tél. 06 83 72 22 10

Inscription / Organisation :

CARITAT – info@caritat.fr - Tél. 01 44 51 04 00 - Fax 01 44 51 04 09

Coupon à retourner avec le chèque de règlement à : Caritat - 5 rue Tronchet - 75008 Paris



INSCRIPTION

Mobilité internationale

11 septembre 2013 matin

PARTICIPANT

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

DESTINATAIRE FACTURE ET CONVENTION DE FORMATION

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Lieu : FIDAL, 14 boulevard du Général Leclerc, 92200 NEUILLY
Metro Pont de Neuilly

Frais de participation : 480 € HT + TVA 19,60%, soit 574,08 € TTC.

Remise de 75 € HT à partir du deuxième participant du même organisme.

A régler lors de l'inscription, par chèque à l'ordre de Caritat. La facture et la convention de formation seront adressées dès réception du règlement.

Annulation possible sans frais jusqu'à 15 jours avant la manifestation. Dans les 15 jours précédant la manifestation, frais d'annulation de 50%, ou remplacement du participant par une autre personne.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE ET CACHET DE LA SOCIÉTÉ :